

Montréal, le 1 octobre 2025

Par courriel

À : Toutes les entités visées

OBJET : Information sur la publication d'un document de référence

La Régie de l'énergie (la Régie) attire votre attention sur l'élément d'information suivant :

- [Registre des entités visées par les normes de fiabilité](#) (le Registre) : à la suite de l'approbation du Registre, une nouvelle version de celui-ci est désormais disponible.

Ce document est publié dans la section [Entités visées - Normes de fiabilité](#) du site internet de la Régie.

Les entités visées par les normes de fiabilité doivent prendre connaissance du texte des normes, du Registre, du glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité ou de tout autre document de la Régie portant sur la surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec.

Vous pouvez vous abonner à notre infolettre « [Quoi de neuf ?](#) » donnant les nouvelles concernant le régime obligatoire des normes de fiabilité au Québec.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Carolina Rinfret

Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/ml